Version C.5 avril 2020

No of Page/	
N° de page	12



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## **RETURN BIDS TO:**

# **RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.		
Voir Section 1.		

# STANDARD REQUEST FOR BID

## **INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No N° de la	Amendment No N° de	
demande 100019896	modification	
Supplier SA No N° de l'AMA de		
fournisseur :		
E60PQ-140003/		
Solicitation closes – La demande	File No N° de dossier	
prend fin :		
at – à See Section 1		
at a see seemen =	100019896	
Voir Section 1		
on – le See Section 1		
Voir Section 1		
Voii Section 1		



	No of Page/
	N° de page12
Date of Solicitation – Date de	e la demande
13 décembre,2021	
Address inquiries to – Adress	ser toute demande de renseignement à :
See Section 2, Article 4.	1
Jee Jection 2, Article 4.	.1.
Voir Section 2, Article 4	J.1
Destination	
See Section 2, Annex A.	
See Section 2, Aimex A.	•
Voir Section 2, Annexe	A.

#### Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadians funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

#### Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No N° de téléphone
Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : Date :

#### **TABLE DES MATIÈRES**

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

## <u>SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES</u>

#### Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers?

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants <u>APRÈS</u> la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  - 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  - 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  - 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  - 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  - 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  - 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  - 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  - 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3.	$\boxtimes$	Marché	général	ou	SAEA
----------	-------------	--------	---------	----	------

Achats en vertu de la SAEA:

#### Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

\_\_\_\_\_

#### Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

• Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

## Exigences en matière de sécurité :

- 1. Conditions
  - a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'annexe B.
  - b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe B en matière de sécurité comme il est indiqué à l'annexe B.
- 2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<a href="http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html">http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html</a>).
- 3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :
  - a. | d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
  - b. d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
- 4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
  - a. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivrée par la DISC.
  - b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

## Évaluation des soumissions

consultant) évaluera les soumissions.

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de (inscrire le nom de l'entreprise ou du

lAS envoyée à : [Cette section – « lAS envoyée à : » n'est remplie que lorsque l'IAS n'est pas publiée sur le site du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).]			
Nom et adresse du fournisseur : (Ville, province)	[utiliser l'adresse figurant dans l'AMA du fournisseur] [Le numéro de l'AMA commence et se termine par E60PQ-140003//PQ.]		
Personne-ressource :			
Nom:			

- Numéro de téléphone :			
- Courriel :			
Invitation à soumissionner publiée par :			
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.		
désigné (utilisateurs désignés) :			
Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :			
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation	d'une soumission		
Les soumission doivent être soumises aux date et heure	indiquées ci-dessous.		
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 7 janvier, 2022		
	b. 14.00 hr		
À l'emplacement physique (le cas échéant)	[Nom de l'immeuble, adresse civile complète]		
À l'adresse de courriel (le cas échéant)	NC-SOLICITATIONS-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca		
Option de soumission supplémentaire service epost			
Connect:			
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumis	sionner		
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le so	oumissionnaire peut transmettrejours ouvrables		
des demandes de renseignements au sujet de l'appel de	soumissions à l'autorité		
contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la			
demandes reçues après cette date limite pourraient rest	ter sans réponse.		

# SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

	_	_					
1.	Modalités du contrat						
	Les	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003//PQ s'appliquent					
	au contrat et en font partie intégrante.						
2.	Exig	gence	en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)				
2.1	Les	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à					
	ľan	l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les					
	modalités suivantes.						
	a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.					
			Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI				
	RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à m						
	qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les tra						
		sont réalisés.					
	b. Une cote de sécurité est exigée.						
	L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'ann présentes.						
	c.	Х	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.				
3.	Besoin						
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.						
4.	Res	ponsa	bles				
4.1	Aut	orité d	contractante (utilisateur désigné)				
	Nor	n :					
	Titro	e :					

	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel:	
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du	contrat)
		u l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au
		rmettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de
	toutes les questions liées au contenu techniq	ue des travaux prévus dans le contrat.
	Le chargé de projet doit aussi s'assurer que le	es employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site
	respectent le délai accordé au fournisseur po	ur aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de
	l'entrepreneur général (un représentant du C	anada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le
	gouvernement du Canada).	
	Nom:	
	Titre:	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9	
	ci-dessous.	
5.	Modalités de paiement	
		epreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette
	méthode pourrait être utilisée conjointemen	t avec ce qui suit.
	Paiement unique	
	Paiements multiples	
6.	Facturation (facultatif)	
		tion énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et
	un double de la facture à l'adresse suivante a	<u>'</u>
	9	e : [À remplir au moment de l'attribution du contrat]
	Adresse :	
<mark>7.</mark>	Clauses du Guide des CCUA	
		elles correspondant au besoin mais qui ne font pas partie d'articles
	existants dans ce modèle. Celles-ci	peuvent être insérées par référence ou avec le texte intégral.

## ANNEXE A **BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie
Règle de combinaison de catégories :
Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :
La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.
Catégorie 1
Catégorie 2
Catégorie 5
Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.
Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :
L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.
Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.
Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.
Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.
Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques
Le besoin comprend la  ou les catégories de travaux suivante(s) a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables
Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable
RÈGLE : Produit de rangement en métal
Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.
b. 🔀 Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal
Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).
La hauteur maximale du (des) produit(s)
d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration
<b>RÈGLE</b> : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.
L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.
g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) :

## 2. Produits et tableaux d'établissement des prix

<u>Date d'inspection du site</u> : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

<sup>\*\*</sup>Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.\*\*

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie(s) de produits : \_\_\_\_\_

Tableau 1 — Tableau des produits

	Section	Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					SSION DU R
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	Veuillez fournir des information s supplément aires	Nº de pièce du fournisseu r	Prix unitaire ferme** \$	Extended Total [Qty x Price] \$
	Catégorie 6						
8	6MMTSMSQLL36L36WNNX	Meeting Room Tables (36"x36") For kitchen area	8	Oui		\$	\$
46	6MMTMDREOL36L72WYNX	Meeting Room Tables (36"x72") For 4-person TDs	8	Oui			
68	6MMTMDREOL48L72WYNX	Meeting Room Tables (48"x72") For project rooms	5	Oui			
60 0	6MMTLGREOL60120WYNX	Meeting Room Tables (60"x120") For medium mtg rm	3	Oui			
12 29	6MTRXTRECL30L60WYYY	Training Room Tables (30"x60") For large mtg rm	16	Oui			
34 1	6CCMVASQLL30L30TNXX	Collaborative Meeting Table (30"x30"), 34" to 37" high For 2-person TDs	3	Oui			
47 6	6CCLVASQPL30L30AYXX	Collaborative Lounge Height Meeting Table (30"x30") For 2-person TDs	2	Oui			

\*\*Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				B – SOUMISS OURNISSEU		
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	Veuillez fournir des information s supplément aires	N° de pièce du fournisseu r	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$	

# Tableau 2 – Livraison

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous**	Prix de lot ferme \$		
1	11432 184 Street NW, Edmonton, AB T5S 2W7	15/03/2022		: semaines  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.	\$		
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA  **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.  Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :	\$		

## Tableau 3 - Installation

	Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				ION DU FOURNISSEUR
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci- dessous **	Prix de lot ferme \$
	Non requis			: semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines	\$

*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.  Ajouter des lignes au besoin.					pour la livraison du mobilier.	
**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.						
	**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.					Φ.

<b>Tableau 4 – Produit optionnel</b> Ne s'applique pas. <i>Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 1.</i>
<b>Tableau 5 – Livraison optionnelle</b> Ne s'applique pas. <i>Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 2.</i>
<b>Tableau 6 – Installation optionnelle</b> Ne s'applique pas. <i>Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 3.</i>

# Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard					
1.1	L'utilisateur désigné doit consul	ter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de				
	finition offerts.	finition offerts.				
	1	ant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le				
	choix d'éléments de finition du (	Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.				
	L'entrepreneur livrera les produ	its correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne				
	seront facturés au Canada.	and the supplication of th				
2.	Installations du Canada où se fera la livraison					
	Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le					
	site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.					
	Pendant la période du contrat, un re	présentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada				
		pyés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de				
	-	nmuniquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient				
2.1	en conformité avec le calendrier prir Quai de chargement/lieu	ісіраі.				
		11422 104 Ct NIA Edwarder, AD TEC 2147				
A	Lieu	11432 184 St NW, Edmonton, AB, T5S 2W7				
В	Quai de chargement	Oui				
С	Rampe de chargement (i.e. Rampe de chargement					
	hydraulique, électrique, etc.)					
D	Porte	Taille standard de la porte de quai de chargement pour les remorques de 53 pieds				
E	Monte-charge	Non , c'est un entrepôt				
F	Autre (préciser)	L'invasion entre 8 et 16 hr				

3.	Continuité des attestations

	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.
	Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par
	l'utilisateur désigné.
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

# Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

pus j	uit)	
1	Total <b>ferme</b> des produits (Tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) (Applicable si l'option est exercée)	\$
5	Total des livraisons <b>optionnelles</b> (Tableau 5) (Applicable si l'option est exercée)	\$
6	Total des installations <b>optionnelles</b> (Tableau 6) (Applicable si l'option est exercée)	\$
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+7) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) :[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$

<sup>\*</sup> Taxes applicables en sus.

# Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat			
	Nom:	Numéro de téléphone :		
		Courriel:		
		PBN:		

# ANNEXE B **EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**